

ayant des usines dans plusieurs pays, le ministre a-t-il des projets immédiats de collaboration avec le Royaume-Uni dans le domaine des recherches sur la défense?

**L'hon. M. Cadieux:** Monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Il me semble que cette question est de celles qui justifieraient normalement une réponse au moyen d'une déclaration à l'appel des motions.

#### AIR CANADA

LA GRÈVE DES MÉCANICIENS—LES AVIONS À LA DISPOSITION DES DÉPUTÉS—LA MARCHÉ DES NÉGOCIATIONS

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que la grève d'Air Canada dure toujours, le premier ministre songerait-il à mettre des avions de l'État en service la semaine prochaine afin que les députés puissent s'occuper des affaires de leurs circonscriptions?

En même temps, le premier ministre pourrait peut-être faire savoir à la Chambre et au pays si l'on peut espérer le règlement prochain de cette grève qui cause beaucoup de souci et d'inconvénients à la population, en dépit du bon travail accompli par les transporteurs aériens régionaux.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** A propos de la première question, monsieur l'Orateur, il faudrait que le député me dise d'abord s'il offre ses services comme briseur de grève.

**M. McGrath:** Je n'ai rien dit de tel, monsieur l'Orateur. Ma proposition était sérieuse. Aujourd'hui, c'est vendredi et le début de la fin de semaine; le premier ministre pourrait-il donner aux députés et aux Canadiens une petite lueur d'espoir en nous disant qu'un règlement prochain est possible? Si aucun règlement n'est en vue, le premier ministre pourrait-il alors songer à mettre les avions de l'État au service des simples députés pour qu'ils puissent bénéficier des mêmes avantages que les ministres pour se rendre dans leur circonscription?

[Plus tard]

**M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond):** Une question supplémentaire à celle du député de Saint-Jean-Est. A propos de bris de grève, le premier ministre considère-t-il que le ministère des Transports a violé la grève quand il a étendu les privilèges des autres lignes pour assurer le transport aérien?

[L'hon. M. Harkness.]

#### L'AGRICULTURE

LE MAÏS—LE PRIX DE SOUTIEN

**M. H. W. Danforth (Keni-Essex):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. En raison des délais que nécessite la mise en œuvre d'une telle politique, le ministre peut-il nous dire si le gouvernement avise aux mesures à prendre à l'égard des marchandises importées à vil prix, afin d'éviter la chute du prix du maïs commercial canadien, comme ce fut le cas au cours des deux dernières saisons?

**L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture ont étudié la question sous tous ses angles, sans oublier à qui incombe la responsabilité d'adopter les lois propres à résoudre ces problèmes. Nous n'avons pas encore trouvé de solution précise à cet égard. Comme je l'ai dit à certaines reprises, ce problème est dû, en grande partie, au fait que l'on se dispute l'espace durant la saison des moissons.

[Plus tard]

**M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar):** Une autre question pour le ministre de l'Agriculture. Comme le problème tient surtout à l'entreposage, étudiera-t-il le mémoire du Syndicat national des cultivateurs qui a demandé l'établissement d'une politique gouvernementale pour venir en aide aux cultivateurs de la région?

**L'hon. M. Olson:** Monsieur l'Orateur, il y a quelques mois, le ministre des Finances a annoncé un amortissement accéléré des réserves pour les installations supplémentaires d'entreposage. Voilà un premier élément d'une politique de l'entreposage.

**M. Gleave:** S'il existe une politique partielle, monsieur l'Orateur, le ministre songerait-il à la compléter?

#### LES TRANSPORTS

CHAPLEAU (ONT.)—LA FERMETURE PARTIELLE DES ATELIERS DU PACIFIQUE-CANADIEN

**M. Ralph Stewart (Cochrane):** Je voudrais poser une question au ministre des Transports. Le ministre songe-t-il à intervenir à la suite de la crise qui a surgi à Chapleau (Ontario), lorsque le Pacifique-Canadien a annoncé hier sa décision de fermer la plupart des ateliers, avertissant ainsi 66 familles qu'elles devront aller s'installer ailleurs. Le ministre pourrait-il demander au Pacifique-Canadien de revenir sur sa décision?

**M. l'Orateur:** Le député a présenté une instance dont, je présume, on a pris note.